

Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom - Prénom :

Établissement :

à Monsieur/Madame le/la Recteur/Rectrice de l'académie de
s/c de (1)

Monsieur/Madame le/la Recteur/Rectrice,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer au congrès académique qui aura lieu :

du 22 janvier 9H au 23 janvier 17H

Salle Damien BEY, 1 rue Gabriel PERI, 14550 Blainville sur Orne

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le SNEP FSU.

Date et signature :

(1) Préciser : « Proviseur·e du Lycée.... » ou « Principal·e du Collège.... »



....., le 2025

Section syndicale de

Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées avant de remettre cette convocation à votre chef-fe d'établissement

Convocation

Conformément aux articles R214-38, R214-39, R214-40 et R214-41 du Code général de la Fonction publique, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du/de la chef-fe de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher·e collègue,

Tu es prié·e de bien vouloir assister au congrès académique qui se tiendra du 22 au 23 janvier 2025 :

Début des travaux : 22 janvier 2025 à partir de 9 heures
Fin des travaux : 23 janvier 2025... 17H00

salle Damien Bey de Blainville Sur Orne

Ordre du jour :

- Travaux sur les mandats du SNEP-FSU
- Détermination de la délégation pour le congrès national.

Nous comptons sur ta présence.

Bien cordialement.

Elen Grain et Eric Joufret
Co secrétaires académiques du SNEP-FSU